

année 2016 - 2017



conservatoire du pays roussillonnais

PORTES OUVERTES
MERCREDI
22 JUN 2016

Au Conservatoire,
il y a **toujours**
quelque chose
pour **moi** !

www.ccpaysroussillonnais.fr

terre
d'energies
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS ROUSSILLONNAIS



Venez vivre une expérience musicale et chorégraphique unique au Conservatoire !

Le Conservatoire du Pays Roussillonnais est un lieu d'apprentissage, de création, de spectacle et de ressources. Tout au long de l'année, il sensibilise, accompagne et participe à la politique culturelle du territoire.

L'équipe du Conservatoire est en perpétuel questionnement et renouvelle sans cesse son programme d'enseignement. Le Conservatoire ouvre des chemins où chacun peut s'engager en toute confiance, quel que soit son parcours.

Lieu d'inventivité, de création, d'innovation, il encourage de nouveaux formats d'expression artistique à travers des projets ambitieux et des démarches pédagogiques expérimentales, permettant aux musiciens et danseurs amateurs de s'épanouir pleinement...

Cette brochure rassemble les informations principales nécessaires au choix des pratiques que vous souhaitez aborder et au bon déroulement de votre inscription.

Nous vous souhaitons la bienvenue au Conservatoire du Pays Roussillonnais !

Francis CHARVET

Président de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais

Isabelle DUGUA

Vice-présidente déléguée aux affaires culturelles communautaires



Au Conservatoire,
il y a toujours quelque chose
pour moi !

Le Conservatoire
du Pays Roussillonnais offre
un grand choix de pratiques
artistiques et culturelles.

L'enseignement musical et chorégraphique

PETITE ENFANCE : DÉCOUVERTE ET SENSIBILISATION

Des cours d'éveil musical sont proposés dès l'âge de quatre ans à travers une pédagogie adaptée et ludique. L'éveil musical développe la sensibilité des jeunes enfants au monde sonore. En jouant avec leur voix et des instruments à percussions, ils se familiarisent avec le geste musical, le rythme ou encore l'expressivité.

PARCOURS DÉCOUVERTE : « PACK » ÉVEIL MUSICAL, ÉVEIL DANSE ET PRATIQUE DE DIFFÉRENTS INSTRUMENTS

Il est proposé aux enfants âgés de six ans, ayant déjà pratiqué une année d'éveil, pour les accompagner dans leur découverte du monde musical. Durant toute l'année, l'enfant pratique six instruments qu'il choisit parmi une palette proposée. À l'issue de ce parcours, l'enfant peut choisir son instrument.

NOUVEAUTÉS 2016 :

• Un orchestre en kit

Pour les débutants dès l'âge de sept ans, un « orchestre en kit », 1 h 30 par semaine, soit 45 minutes de pratiques collectives qui permettent de construire un lien avec les 45 minutes de pratique instrumentale, notamment par le biais d'un répertoire commun.

• **Classe pilote Musiques Actuelles 1^{ère} et 2^e année pour les adolescents dès 11 ans**
deux heures de musique sur un seul créneau : 1 heure de groupe et 1 heure d'instrument en semi-collectif : guitare, basse, batterie, clavier, saxophone, chant.

• **Projet répertoire musique de rue**

Déambulons en jouant, en dansant et en chantant !

• **3^e cycle en résidence**

Les élèves étudiants consolident leur formation de musicien en s'investissant dans d'autres domaines de compétences (écriture, composition, travail scénique, accompagnement...) et s'ouvrent à d'autres esthétiques en fonction de leur projet personnel.

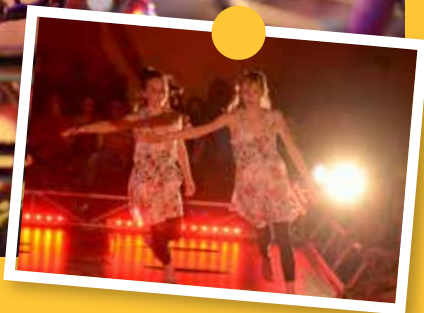
CLASSE PILOTE VENTS ET CORDES : DEUX HEURES PAR SEMAINE

Elles sont proposées pour les 2^e, 3^e, 4^e et 5^e années. L'orchestre et l'approche instrumentale s'organisent en cours collectif sur un seul temps dans la semaine.

Le cursus complet d'enseignement musical est accessible aux élèves à partir de sept ans et comprend la pratique de l'instrument, la formation musicale et les pratiques collectives. En dehors de ces cursus, des ateliers de pratiques collectives instrumentales sont proposés pour enfants et adultes.

Tout au long de l'année, des auditions, des présentations de classes, des concerts viendront enrichir le parcours des élèves.

La location d'instruments est possible pour les élèves de première année. Le parc étant limité, ces locations sont soumises à certaines conditions. Renseignements auprès du Conservatoire.



Et bien dansez maintenant !

LE CONSERVATOIRE DU PAYS ROUSSILLONNAIS OUVRE SES COURS DE DANSE AUX ÉLÈVES DÈS QUATRE ANS JUSQU'À L'ÂGE ADULTE.

Pour les plus jeunes, le Conservatoire du Pays Roussillonnais propose des cours d'éveil à la danse. Ils aident les petits danseurs et danseuses à explorer et mieux maîtriser leurs capacités motrices tout en s'amusant.

À partir de sept ans, un cursus de danse est proposé. Les enfants doivent alors pratiquer la danse classique et contemporaine. Le travail sur la souplesse, la posture, la prise de conscience du placement du corps, l'écoute musicale, la formation musicale du danseur, servent de base aux premières acquisitions techniques.

Un cursus de danse jazz est également proposé dès l'âge de 10 ans sous conditions d'accès (au moins une année de danse classique).

Le hip hop se pratique à partir de 13 ans sous conditions de niveau.

NOUVEAUTÉS 2016 DANSE :

- **Classe spectacle : danse adolescents débutants, découvrons nos talents**

Travail chorégraphique et scénique, 1 h 30 par semaine. Entrer dans la danse par des propositions guidées ; découvrir différentes qualités de mouvements, vitesse, énergie, amplitude ; se mettre en situation de danseur face à un public ; présentation d'un spectacle.

- **Classe découverte chorégraphique : adolescents, tout au long de l'année**

Les élèves s'initient à différentes esthétiques de danse (jazz, classique, contemporain, hip hop, orientale...). Un moyen de mieux « comprendre » son corps et le déplacement dans l'espace et de mettre en scène les élèves par la création de chorégraphies de styles différents.

- **J'entretiens mon corps avec la barre au sol. 1h par semaine. Accessible à tous !**

Renforcer, sculpter et étirer son corps. Cette discipline permet un travail de renforcement musculaire en profondeur. Dans la barre au sol, on travaille toutes les parties du corps : dos, abdominaux, jambes, pour être bien dans son corps. Un travail complet qui respecte les articulations.

Le Conservatoire du Pays
Roussillonnais propose
l'apprentissage de diverses
classes instrumentales
et chorégraphiques.



Choisir son
instrument,
sa pratique
collective,
sa danse

VENTS

Flûte traversière
Flûte à bec
Clarinette
Hautbois
Saxophone
Trompette
Cor
Trombone
Chant

Piano
Clavecin

Guitare

ORCHESTRÉS

Vents
Cordes
Brass band

CORDES

Violon
Alto
Violoncelle

PERCUSSIONS

DANSE

Éveil
Classique
Contemporain
Hip hop
Jazz
Création
chorégraphique

ENSEMBLES

Piano
Guitare
Cordes
Percussions
Adultes confirmés

MUSAK

Guitare
Piano
Clavier
Saxophone
Batterie
Chant

ATELIERS

Chanson
Atelier vocal
Djembs
Groupes musak
Création &
Pratique
à la scène
Classe découverte
danse

FM

Éveil
Chorale
Orchestre
FM Pilote
Préparation
baccalauréat
Classe pilote musak
Élèves 3^e cycle
en résidence

les tarifs

	Habitants des 22 communes Pays Roussillonnais	Extérieurs au Pays Roussillonnais
ENFANTS		
Éveil musique	De 25 à 70 €*	140 €
Éveil danse	De 65 à 100 €*	160 €
Éveil musique et danse	De 85 à 150 €*	270 €
Formation musicale	De 65 à 100 €*	185 €
Atelier	De 55 à 90 €*	105 €
Danse	De 65 à 100 €*	220 €
Instrument + Formation Musicale + Atelier	De 130 à 250 €*	500 €
2 ^e élève et suivants en Instrument + Formation Musicale + Atelier	- 20%**	- 20%**
JEUNES DE 18 À 25 ANS		
Formation musicale	De 65 à 100 €*	180 €
Atelier	De 55 à 90 €*	110 €
Danse	De 100 à 135 €*	230 €
Instrument + Formation Musicale + Atelier	De 190 à 310 €*	620 €
2 ^e élève et suivants en Instrument + Formation Musicale + Atelier	- 20%**	- 20%**
ADULTES		
Formation musicale	De 65 à 100 €*	190 €
Atelier	De 55 à 90 €*	120 €
Danse	De 150 à 200 €*	270 €
Instrument + Formation Musicale + Atelier	De 250 à 370 €*	730 €

Le tarif correspondant à votre quotient familial vous sera indiqué au moment de votre inscription. Vous pouvez consulter la grille complète des tarifs sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (www.paysroussillonnais.fr).

Le tarif enfant est réservé aux moins de 18 ans le jour de la rentrée scolaire.

Le tarif jeune est réservé aux personnes âgées de 18 à moins de 25 ans le jour de la rentrée scolaire.

Le coût annuel de la formation d'un élève en cursus complet (instrument + formation musicale + atelier) s'élève à 1800€ environ. Il est pris en charge :

- par la cotisation des familles sur la base du tarif ci-dessus (de 130 à 250€ pour un enfant habitant le Pays Roussillonnais, soit moins de 15% du coût du service)
- et le complément par la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais.

Paiement à l'année avec possibilité de paiements fractionnés. Remboursements éventuels uniquement pour raison médicale ou déménagement. Différentes possibilités de règlements (numéraire, chèque, prélèvement).



Le Conservatoire vous ouvre ses portes le mercredi 22 juin ! Entrez sans frapper !

Venez assister aux cours de musique et danse, rencontrer et échanger avec les élèves et leurs professeurs et poser toutes vos questions...

Les sites du Conservatoire vous ouvrent leurs portes dès 13 h 30 à Saint-Clair-du-Rhône (place Charles-de-Gaulle), Saint-Maurice-l'Exil (espace Aragon et salle omnisports rue Victor-Renelle) et Roussillon (19 avenue du Lycée et foyer Camille Grumbach 2^e avenue des Cités).

L'équipe du Conservatoire mettra à votre disposition une permanence d'informations de 13 h 30 à 16 h 30 à Saint-Maurice-l'Exil (espace Aragon).



Dates et modalités des nouvelles inscriptions pour la rentrée 2016 – 2017

Les nouvelles inscriptions auront lieu du lundi 4 au mercredi 6 juillet 2016, de 14 h à 20 h, puis du mardi 23 août au vendredi 9 septembre 2016 de 14 h à 17 h 30, dans la limite des places disponibles.

Documents à fournir :

- un justificatif de domicile
- un relevé d'identité bancaire (original), un justificatif CAF ou avis d'imposition,
- assurance scolaire ou responsabilité civile.

Les dossiers d'inscription sont à retirer, à compléter et retourner auprès du Conservatoire du Pays Roussillonnais.

Les cours débuteront le lundi 12 septembre 2016

Les élèves habitant le Pays Roussillonnais et inscrits auprès du CIEM (Centre Intercommunal d'Éducation Musicale) des Côtes-d'Arej pourront continuer de fréquenter cet établissement tout en bénéficiant des mêmes tarifs que les élèves du Conservatoire du Pays Roussillonnais. Inscriptions auprès du CIEM, facturation par la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais.

Pour tout renseignement complémentaire,
n'hésitez pas à nous contacter

Conservatoire du Pays Roussillonnais
Rue du 19 Mars 1962
38556 Saint-Maurice-l'Exil Cedex
Tél : 04 74 29 31 18
Mail : conservatoire@ccpaysroussillonnais.fr



© Création graphique : Ligne Ovale / Photos : Renaud Vezin / Juin 2016

conservatoire
du pays roussillonnais

Communauté de Communes
du Pays Roussillonnais
www.ccpaysroussillonnais.fr

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

terre d'énergies
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS ROUSSILLONNAIS